

# 80-38

## VISMES-AU-VAL Motte féodale

### SITE INSCRIT

Arrêté du 25 mars 1973.  
L'arrêté d'inscription est commun aux mottes féodales des quatre communes suivantes : Bailleul, Fresenneville, Le Translay et Vismes-au-Val.

**CRITÈRE :** Historique

### TYPLOGIE :

Site historique, commémoratif, cimetière

### MOTIVATION

#### DE PROTECTION

« Vismes-au-Val - Lieu-dit Aux Buttes de Vismes-au-Mont :

Ensemble remarquable d'une superficie de 6 ha 48 a 81 ca entouré d'un fossé et contenant deux grandes mottes avec fossé. Le site est une prairie boisée. (... ) Patrimoine historique, archéologique et touristique du Ponthieu " (P. PATTE, Conservateur Régional des Bâtiments de France du Nord. Rapport du 10 novembre 1971).

#### DÉLIMITATION-SUPERFICIE

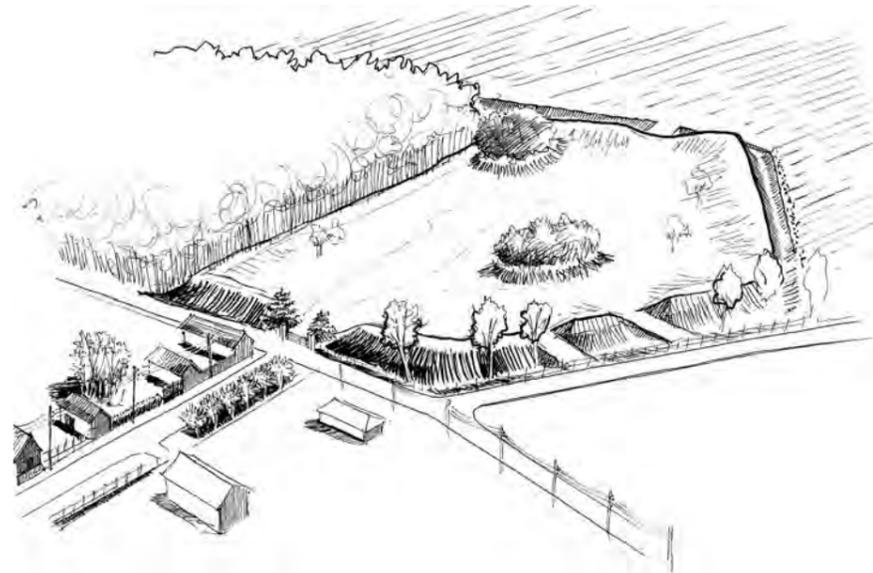
6,57 hectares

#### PROPRIÉTÉ PRIVÉE

#### AUTRES PROTECTIONS :

. Néant

Ci-dessous : extrait du cadastre napoléonien, 1831  
© Source : Commune de Vismes/ Crédits photographiques : Traverses



### Au bord du plateau surplombant la vallée

Le village de Vismes s'étend sur un versant de la vallée de la Vimeuse. Il regroupe cinq hameaux autour d'un village principal, lui-même partagé en deux parties : Vismes-au-Val et Vismes-au-Mont. La motte féodale est située à Vismes-au-Mont, sur le plateau dominant le village, à une altitude de 120 mètres, point culminant des environs. Elle est représentée sur la carte IGN au 1/25 000. L'antique chaussée Brunehaut traverse la vallée en contrebas.

### Deux mottes féodales relevant du roi

« C'est à Vismes-au-Mont qu'était située la forteresse que dans un aveu au roi, en 1388, Jean de Cayeu appelait son « manoir au Mont dit le châtel de Visme » ; de ce château, pris par les anglais en 1372, il reste une enceinte ovale remarquable, d'une étendue de 5 à 6 ha, entourée de fossés et de levées de terre, et dans laquelle on remarque deux groupes de ruines. » (Cf. R. de Belleval)

... « Deux mottes dans la même clôture. On n'en trouve que deux exemples en Angleterre, à Lewes et à Lincoln et un seul au pays de Galles, à Deganwy. » Le plan d'ensemble pentagonal et son fossé datent de l'époque gauloise (plan typique des pays autrefois occupés par des peuplades celtiques). Les romains auraient transformé le site.

« Au nord, dans un angle se trouve « la motte vieille », érigée vers 1175, soubassement du donjon du premier seigneur de Vismes, 4<sup>ème</sup> fils de Guillaume 1<sup>er</sup> Comte de Ponthieu, qui épousa une fille de Renaud de St-Valéry en 956. (...) Un grand fossé entoure la butte, mais on ne voit aucune trace de basse-cour. Tout près de la butte, vers le sud, on aperçoit des ondulations de terrain, qui annoncent des fondations de constructions ... » (Cf. Lesueur) Sur la gauche de la motte, M. Darsy note qu'une butte en terre doit recouvrir « la fosse où furent ensevelis les picards, qui sous les ordres du sire de Boubers, tentèrent d'arrêter Edouard III et les anglais, le 22 août 1346, quand ils marchaient sur Crécy » Des armes ont été retrouvées sur le site.

Au centre s'élève la Motte-Neuve, circulaire, « entourée d'un fossé particulier de trois mètres

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





VISMES 427 h.  
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE  
. terres louées pour pâture

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN  
. pâture clôturée

SIGNALÉTIQUE :  
. panneau avec dessin signalant l'histoire du site

MUTATIONS :  
. Etat : dégradé  
. Mutations : Dynamiques naturelles

ENJEUX :  
. Visites, mise en valeur  
. Inscrire la motte dans un réseau

**POUR EN SAVOIR PLUS :**

. AGACHE R., " *Détection aérienne des vestiges protohistoriques, gallo-romains et médiévaux*", BSPN, n°5, 1962, fig. 8 et 9, pl. 3 et 4.

. de BELLEVAL R., *Les fiefs et les seigneurs de Ponthieu et du Vimeu*, Paris : Ed Dumoulin, 1870, p 333

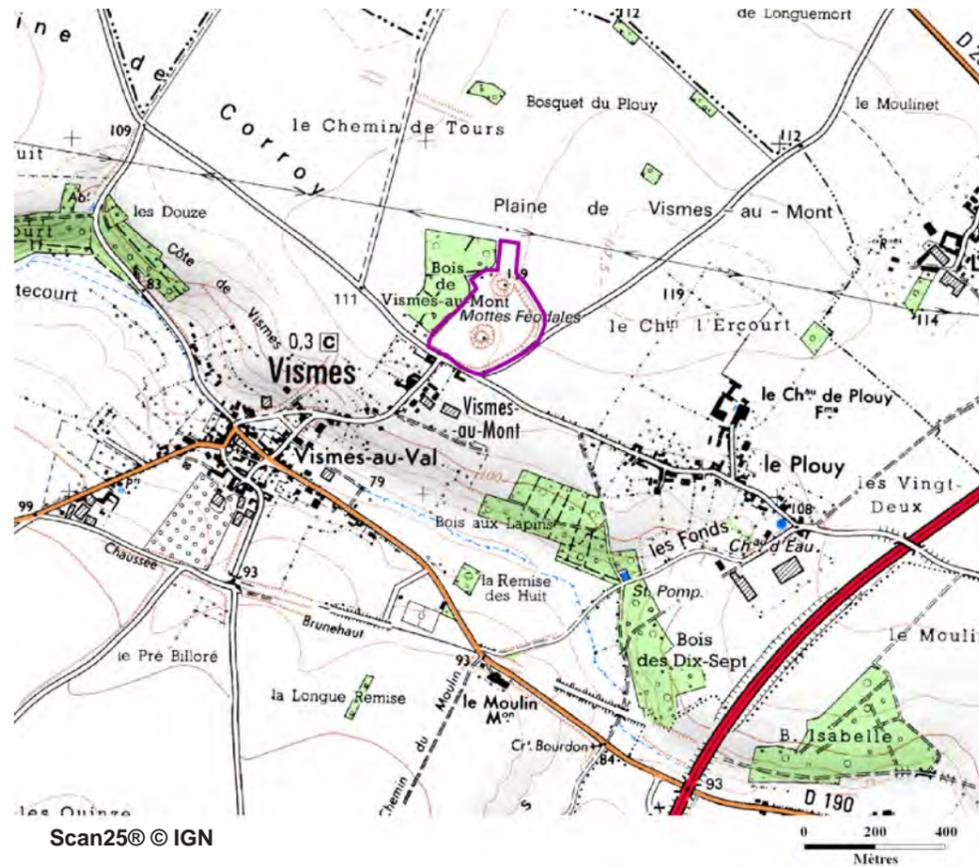
. DARS F.L., *Description archéologique et historique du canton de Gamaches*, tome XV des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, Amiens

. DEVAUX Mr, *Les mottes féodales et les lieux de défense au Moyen-âge dans les cantons de : Aumale, Hornoy, Oisemont, Blangy*, sd, dact, p 21

. GROUE L., *Aux confins de la Picardie et de la Normandie*, Abbeville, 1992

. *La Picardie*, XIV, 1868, pp 158-159

. Abbé LESUEUR, *Les châteaux à motte dans le Vimeu et le Ponthieu*, Bulletin de la société d'émulation d'Abbeville, 1925, pp 233-234



de profondeur ; les ruines s'élèvent à environ 7 mètres et ont 24 m de diamètre» (Cf. R. de Belleval). Sa régularité fait contraste avec les dispositions de la motte vieille. Elle a probablement été construite pour cause de partage ou d'association. « Cette motte neuve, par ces caractères spéciaux invite à penser qu'elle a été construite au commencement du XI<sup>e</sup>s et qu'elle reste un souvenir de la manière de bâtir les forteresses de Jean de Bellême, comte de Ponthieu. C'est à cette époque que l'on doit faire remonter l'abandon de la motte vieille en faveur du nouveau site, plus pratique qui commençait alors à s'introduire en France et en Angleterre (...). Le fossé qui entoure la motte neuve est une merveille, comme les remparts de la basse cour, qui sont encore visibles en partie, sont une merveille du génie militaire de cette époque. » (Cf. Abbé Lesueur)

**Une pâture clôturée**

Une aquarelle du XVI<sup>e</sup> siècle, conservée à la bibliothèque d'Abbeville montre l'installation d'une ferme qui «explique la disparition du fossé et de la levée de terre dans un des angles de l'enceinte» (Drac). Rien ne subsiste aujourd'hui de cette ferme. Le cadastre Napoléonien de 1831 la représente encore et nous renseigne précisément sur le détail de la motte : le bois bordant le site, les fossés périphériques, les deux tumulus en partie centrale, la ferme et les alignements d'arbres traversant le terrain vers les villages de Vismes et de Plouy tout proches. La géométrie des tracés du château de Plouy indique les mêmes orientations, traduisant vraisemblablement une composition d'ensemble.

La motte féodale est aujourd'hui une grande prairie vallonnée qui sert de pâture. Elle est louée, clôturée et inaccessible aux visiteurs. Une vue panoramique sur l'ensemble du site est cependant possible depuis le champ de céréales bordant la motte : les bois à l'est, les fossés plantés de vieux frênes, les reliefs vallonnés mais visibles, les buttes enfin, apparaissant comme deux bosquets boisés. Depuis Vismes-au-Mont, la porte d'entrée de la parcelle est marquée par deux piliers de briques et deux cèdres bleus.

